



Publication d'une photo dans un magazine sans mon autorisation

Par **ulam**, le **14/11/2014** à **12:18**

Bonjour,

Je suis photographe amateur et je publie mes photos sur mon compte flickr. Je ne retire pas de revenu de cette activité meme si par le passé j'ai déjà vendu un cliché à une maison d'édition pour la couverture d'un livre. On m'avait proposé 150\$ et j'avais bien reçu le virement ainsi qu'un exemplaire du livre.

Récemment j'ai été contacté par une rédactrice d'un magazine de photos d'art plutôt connu et basé aux US.

Cette personne m'a dit qu'elle souhaitait utiliser une de mes photos dans leur prochaine publication et qu'ils payaient en général "a couple hundred of dollars" et qu'ils avaient besoin du fichier en haute résolution.

Faisant confiance à ce magazine j'ai renvoyé le fichier en précisant de me communiquer le montant qu'ils me proposaient ainsi qu'un formulaire d'accord.

Malgré 2 relances je n'ai pas eu de retour. J'ai découvert cette semaine via les comptes twitter et facebook du magazine que ma photo avait été publiée dans leur dernière parution. J'ai renvoyé un email à la personne lui disant que je n'avais pas donné mon accord et lui demandant de me faire une proposition afin de régler ce désagrément. Je n'ai aucune nouvelle depuis 2 jours.

Quels sont les possibilités pour moi de réparer ce préjudice?

Merci d'avance pour vos conseils.

Cordialement
U.